

une Suisse sans armée

Organe d'échanges et de débats du Groupe pour une Suisse sans Armée

n° 97 - printemps 2013

LES DÉASTRES DE LA GUERRE



Y no hay remedio, gravure n°15 de la série Los Desastres de la Guerra de Francisco Goya

PROTÉGEONS LES DÉSERTEURS :

NON LE 9 JUIN AU DÉMANTÈLEMENT DU DROIT D'ASILE !

SUPPRIMONS L'APPRENTISSAGE OBLIGATOIRE DU MÉTIER DE LA GUERRE :

OUI LE 22 SEPTEMBRE À L'ABROGATION DU SERVICE MILITAIRE OBLIGATOIRE !

GSSA

Edito:

La couche de glace très mince d'Ueli Maurer

«Dans les faits, une nouvelle armée». C'est sous ce titre que la Neue Zürcher Zeitung du 26 avril commentait les révélations sur le projet de «Développement de l'Armée» que le Département de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) vient de mettre en consultation. À la clé, une armée tournée résolument à la sécurité intérieure pour affronter les supposées « nouvelles menaces » qui, dans les têtes de nos stratèges, guettent la Suisse: le terrorisme, les catastrophes naturelles, l'immigration de masse, les pandémies, les troubles sociaux.

Dans la situation d'insécurité économique et sociale que traverse notre société, l'offre de mettre à jour «la plus importante réserve de sécurité de la Confédération» (Ueli Maurer cité dans Le Temps du 14 mai 2013) peut encore attirer un soutien de la part d'une partie importante de la population.

Mais cela ne suffit pas pour justifier une armée de 100 000 soldats, pratiquement aussi nombreux que ceux des armées belge, autrichienne, suédoise et norvégienne réunies, qui coûtera au moins cinq milliards de francs par année (sans calculer les coûts indirects), qui veut obtenir l'accord pour l'achat de nouveaux avions de combat pour plus de trois milliards de francs cette année et l'accord politique pour d'autres très grosses dépenses ces prochaines années pour combler les «importantes lacunes» dans le matériel et l'équipement, entre autres en achetant des nouveaux drones pour des centaines de millions en 2014.

Pour rallier une partie encore hésitante du camp des militaristes à sa nouvelle armée, Ueli Maurer fait remarquer combien sa tâche est ardue et fait même des allusions à une Suisse sans armée. En commentant son projet d'armée réduite à 100 000 hommes, il a mis en garde sur le risque «qu'il n'y ait momentanément pas d'armée. Nous allons devoir manoeuvrer sur une couche de glace très mince» (Le Temps du 14 mai 2013). Et si quelques semaines par année sans armée devenaient des mois, voire des années sans armée?

Nous essaierons de mettre à profit la campagne en vue de la votation du 22 septembre sur l'initiative pour supprimer le service militaire obligatoire ainsi que la campagne référendaire contre l'achat de nouveaux avions de combat de l'hiver prochain pour porter la critique non seulement sur les inconvénients et les coûts exorbitants qu'engendre le système de la conscription et l'achat de nouveaux avions de combat, mais aussi aux logiques absurdes et trompeuses qui continuent de faire croire que la sécurité de la population dépend surtout de la disponibilité d'une armée nombreuse et bien équipée.

Ces campagnes à venir sont indispensables pour montrer que les vraies menaces pour la sécurité des êtres vivants en Suisse et dans le monde sont bien autres de celles que les milieux dominants veulent mettre en avant. Les menaces pour l'emploi, pour l'environnement, pour la santé et pour les conditions sociales sont infiniment plus graves que les menaces terroriste ou militaire et nécessiteraient des réponses qui n'ont rien à voir avec le maintien d'une armée de conscription ou avec la dotation de cette armée avec de nouveaux avions de combat et de nouveaux drones.

Comme pour toutes nos campagnes dans le passé, aussi les campagnes qui vont nous occuper ces prochains mois dépendent énormément de votre engagement et de votre soutien. Nos réserves sont quasiment à sec. Merci d'avance pour vos contributions et cotisations.

Tobia Schnebli

SOMMAIRE

Suppression du service militaire obligatoire au parlement	3	Contre l'accord de politique de sécurité entre Suisse et Israël	9
NON à la nouvelle armée de «sécurité intérieure»	4	NON à la collaboration militaire Suisse-Israël	10
NON au démantèlement du droit d'asile	5	Petition à signer: NON à l'achat de drones israéliens	11
Gripen - une solution pour un problème inexistant	6	Solidarité avec la lutte en Syrie pour la dignité et la liberté	12
Protection contre la violence des armes: peu de progrès	6	Mali - refuser la géopolitique du moindre mal	13
Service civil volontaire	7	Liste du matériel	16
2 Appel financier	9		

Suppression du service militaire obligatoire:

Une menace pour la «cohésion nationale»?

La droite a mis une énergie inhabituelle et débordante dans sa défense sans concessions du service militaire obligatoire, présenté comme une institution fondamentale pour la Suisse, menacée par une initiative particulièrement sournoise et malveillante. Avec près de soixante prises de parole et plusieurs questions, le débat lors de la session de décembre 2012 du Conseil national sur l'initiative du GSSA pour la suppression du service militaire obligatoire a dû être réparti sur deux journées.

Moderniser ou démilitariser?

Les Verts et les Socialistes ont vainement argumenté en faveur de l'initiative, surtout en mettant en avant la nécessité de réduire les effectifs et les coûts de l'armée pour la «moderniser». Dans la campagne de votation, il ne sera donc manifestement pas facile de développer une argumentation réellement antimilitariste. Mais celle-ci reste plus que jamais nécessaire, comme l'a abondamment montré le prélude à la campagne de votation offert par le débat du Conseil national.

Pour une très nette majorité des parlementaires de droite, la suppression du service militaire obligatoire équivaut tout simplement à la suppression de l'armée. Le système helvétique de milice obligatoire serait indispensable pour «garantir la sécurité», il constituerait même un «pilier central du succès helvétique», une «tradition qui assure la cohésion nationale et sociale», une «valeur profondément ancrée dans le peuple suisse», et même une «partie intégrante de l'identité suisse». On croirait être revenus en novembre 1989 ...

L'ennemi intérieur qui trahit la patrie

En décembre 2012 il y a encore des parlementaires qui affirment que s'attaquer à une institution aussi fondamentale revient à un acte de trahison perpétré par l'ennemi intérieur: «Que des adversaires de la Suisse cherchent à la rayer de la carte, on peut le comprendre, mais que la menace vienne de l'intérieur est plus grave et plus triste» (D. de Buman PDC/FR).

Plutôt que de relater les propos de la droite attachée à l'armée, contentons-nous de quelques rappels. Le service militaire obligatoire a été introduit en Europe au début du 19^e siècle dans le but d'organiser les guerres à grande échelle, d'agression ou de défense, avec des armées de masse.

Les effroyables boucheries de la Première et de la Deuxième guerre mondiale, avec des dizaines de millions de morts ont aussi été rendues pos-

sibles grâce à l'apprentissage généralisé du métier de la guerre et du conditionnement des jeunes conscrits. En effet, au 19^e siècle la généralisation du service militaire obligatoire en Europe s'est imposée contre la résistance des conscrits. Les déserteurs, les insoumis, les objecteurs de conscience qui ont refusé d'obéir ont été très durement réprimés.

Pour les Etats démocratiques et «libéraux», la légitimation pour contraindre leurs propres citoyens mâles à effectuer le service militaire obligatoire est fondée uniquement sur une nécessité de faire face à ce qu'on peut considérer comme une menace existentielle pour le pays, comme une invasion militaire. Seule cette menace peut légitimer une limitation de liberté aussi grave que l'obligation d'apprendre le métier de la guerre et d'accepter, le cas échéant, de sacrifier sa vie pour la survie de la Nation.

Paresse mentale et insécurité sociale

Force est de constater qu'aujourd'hui en Suisse le service militaire obligatoire est encore perçu comme étant à la base de l'idée

même de la défense nationale. Sous le titre «Préserver les valeurs, défendre le pays», dans le journal de l'UDC distribué au mois de novembre dernier à tous les ménages du pays, le Conseiller fédéral Ueli Maurer proclame que l'initiative pour supprimer le service militaire obligatoire «appelle à la paresse» et que «en tant que citoyens suisses nous avons beaucoup de droits dans ce pays mais aussi l'obligation de veiller à sa sécurité.»

C'est au contraire l'armée qui invite à une paresse qui est surtout mentale. On délègue à l'armée la tâche de «garantir la sécurité» de la population, alors que les causes réelles de l'insécurité que subissent les habitants de ce pays sont tout sauf d'ordre militaire. Les vraies menaces ce ne sont pas les divisions blindées ennemies qui pressent aux frontières, ni les «vagues de migrant-e-s» qui fuient les misères du monde, mais l'exclusion sociale dont souffre une partie de plus en plus importante de la population ou encore la destruction de l'environnement et l'épuisement des ressources non renouvelables.

Vers un vrai service civil volontaire

Au lieu d'obliger les jeunes mâles suisses à se préparer contre des menaces qui sont des fantasmes militaires du passé, l'initiative veut offrir à tous les jeunes de ce pays qui le veulent, hommes et femmes, suisses et non suisses, la possibilité de s'engager dans des activités qui sont véritablement au service des besoins de sécurité de la population et de la cohésion sociale de la collectivité.

C'est là tout le sens de l'alinéa 2 de l'initiative qui, avec la suppression du service militaire obligatoire donnerait aussi la base constitutionnelle pour doter la Suisse d'un vrai service civil volontaire et universel mais sans obligations ni limitations de sexe ou de nationalité.

Tobia Schnebli



Armée suisse:

NON à la nouvelle armée de «sécurité intérieure»

On commence à mieux comprendre l'orientation stratégique de la nouvelle armée qui doit sortir du long processus de restructuration entamé depuis une vingtaine d'années. Le vaste projet de «Développement de l'armée (DEVA)» qui a été dévoilé il y a quelques semaines se réalisera autour du concept stratégique de «Réseau national de sécurité (RNS)». Les tâches de l'armée se tournent résolument vers la «sécurité intérieure». Les effectifs ne passeront pas en dessous des 100000 militaires et le budget ne passera pas en dessous des 5 milliards de francs de coûts directs par année.

La fin de la réduction des effectifs

La chute du mur de Berlin et le vote, quasiment en même temps de plus d'un million de suiss.ess.es pour supprimer l'armée avaient ouvert la voie à une longue restructuration de l'armée. Jusqu'à aujourd'hui le résultat le plus marquant de cette restructuration a été la réduction des effectifs et des années de service. En 1989 il y avait 625000 militaires en Suisse, on était libérés de ses obligations à l'âge de 50 ans et quelques centaines d'objecteurs au service militaire étaient condamnés chaque année à des peines de prison. Aujourd'hui, avec la réduction de l'âge de libération des obligations militaires à 32 ans, la facilité avec laquelle on peut se faire réformer (un cas emblématique : Roger Federer s'est fait réformer en invoquant un mal au dos) et le fait que quelques milliers de jeunes peuvent accomplir un service civil substitutif, les militaires ne sont plus «que» 120000 (plus 60000 réservistes). Avec le projet DEVA les effectifs vont se fixer au niveau de 100000 (et non 80000 comme souhaité par le Conseil fédéral encore il y a quelques mois).

100000 hommes: le minimum pour maintenir la légitimité du service militaire obligatoire

Pourquoi ce chiffre de 100000 hommes en Suisse, alors que la Belgique en a 32000, l'Autriche 30000, la Suède 25000, la Norvège 21000? La réponse n'a rien à voir avec une quelconque différence des menaces ou de la situation géostratégique, mais avec la légitimation du maintien du système de conscription et de l'armée de milice. Si les effectifs de l'armée suisse passent en dessous de 100000, cela signifierait que moins de 50% des citoyens mâles suisses effectuent le service militaire. Si une obligation universelle ne s'applique plus qu'à une minorité de la population (mâle) concernée elle n'est plus équitable et elle perd ainsi sa légitimation. La droite nationaliste et militariste suisse pourra accepter à contre-cœur une réduction très sensible du nombre de chars, de canons d'artillerie et même d'avions de combat, mais elle n'acceptera jamais de supprimer le service militaire obligatoire. Il en va de la légitimité de l'armée elle-même en Suisse.

La «sécurité par la coopération» internationale a échoué

Pendant vingt ans les réformateurs ont oeuvré pour élargir le champ d'action de l'armée au reste du monde. Mais les principales batailles politiques dans ce domaine ont abouti à une impasse. Le projet de casques bleus suisses de Kaspar Villiger a échoué en 1994. Adolf Ogi a bien réussi à faire adhérer la Suisse au «partenariat pour la paix» de l'OTAN et à envoyer 220 soldats suisses au Kosovo en 1999. Mais le principe de la «sécurité par la coopération» (avec les armées voisines) adopté avec le rapport de politique de sécurité 2000 n'a jamais été vraiment appliqué dans la réalité. Le vote très serré (51% de oui seulement, en raison de l'opposition conjointe du GSsA et de l'ASIN) sur l'armement des soldats suisses à l'étranger a de facto bloqué les projets d'engagements militaires suisses à l'étranger. Le coup de grâce pour la «sécurité par la coopération» est venu en 2009-2010 avec le rejet, par une majorité parlementaire composée de l'UDC, des Verts et d'une minorité de socialistes, du projet de Micheline Calmy-Rey de participation de militaires suisses à l'opération Atalante contre la piraterie au large des côtes somaliennes.

Combattre les «nouvelles menaces» non militaires à l'intérieur

Avec la mise en route du projet «Développement de l'armée» ces dernières semaines, Ueli Maurer a entrepris une réorientation stratégique claire. La «sécurité par la coopération» n'est plus à réaliser à l'étranger avec les armées occidentales, mais à l'intérieur, avec les autorités civiles. C'est avec un «Réseau national de sécurité» que l'armée «créera la sécurité» face aux «nouvelles menaces» qui ne sont plus d'ordre militaire. L'éventail de ces menaces est très large: terrorisme, immigration de masse, extrémisme violent, catastrophes naturelles, pandémies, troubles sociaux.

Une véritable dérive sécuritaire à l'intérieur est ainsi programmée. On le voit aussi avec le projet d'achat, en 2014, de nouveaux drones. Dans le cahier des charges qui définit les critères qui doivent déterminer la procédure d'évaluation de différents modèles de drones, il est clairement spécifié que les nouveaux drones serviront aussi à des tâches de police et de surveillance des frontières.

La votation du 22 septembre: un obstacle sur le chemin de la nouvelle armée

Il est difficile de croire que le moment choisi par le DDPS pour le lancement du projet de «Développement de l'armée» coïncide par pur hasard avec l'annonce de la date choisie par le Conseil fédéral pour la votation sur l'initiative du GSsA pour la suppression du service militaire obligatoire. Plusieurs mesures annoncées par le DDPS ont un lien évident avec l'objet de l'initiative du GSsA: la réduction des jours de service militaire obligatoires de 260 à 225, la suppression de la réserve, la diminution d'une semaine de la longueur des écoles de recrues et des cours de répétition et leur tenue dans des périodes moins gênantes pour les jeunes universitaires et en formation professionnelle.

Il reste au GSsA à convaincre, même à gauche et parmi une partie de ses sympathisant.e.s, que le service militaire obligatoire ne constitue aucunement une «garantie démocratique» contre les dérives liées à l'engagement de l'armée pour la sécurité intérieure. La répression des mouvements sociaux par l'armée suisse au 19^{ème} et 20^{ème} Siècles (en premier lieu la grève générale de 1918) a montré que l'armée de conscription est un instrument tout à fait efficace pour mater des mouvements sociaux. En 1918 avec la quasi-totalité de la population masculine enrôlé dans l'armée, on a engagé des bataillons à forte composante rurale pour occuper les villes et tirer sur les ouvriers en grève. Aujourd'hui on voit mal les nouveaux bataillons de policiers militaires «retourner leurs fusils» face à des manifestants ou à des immigré.e.s aux frontières. D'autant plus qu'une très large partie des jeunes avec un esprit critique face à l'autorité militaire font partie des près de 50% des jeunes qui choisissent de ne pas accomplir le service militaire.

Tobia Schnebli

Votation du 9 juin 2013:

NON au démantèlement du droit d'asile – l'essentiel en bref

NON à la suppression des demandes d'asile à l'ambassade: continuons de sauver des vies!

Depuis 1980, date de l'instauration de la procédure d'asile à l'ambassade, 2572 personnes ont pu sauver leur vie et obtenir un statut de réfugié ou une admission provisoire par le biais de cette procédure. Elles sont venues en Suisse en toute sécurité, par une entrée légale et sans alimenter le lucratif marché du trafic d'êtres humains auquel sont livrés celles et ceux qui n'ont pu bénéficier de cette procédure. Sauvons les procédures d'ambassade, sauvons des vies!

NON à la suppression de la désertion comme motif d'asile: les déserteurs de certains pays ont besoin d'une protection!

La désertion a été exclue des motifs pour lesquels la qualité de réfugié peut être reconnue à un demandeur d'asile. La Suisse est le seul pays à avoir ainsi modifié la définition du réfugié, qui relève pourtant du droit international. En plus de ce précédent inouï, cette modification va priver des personnes reconnues réfugiées jusqu'ici de la protection qu'elles méritent. Dans certains pays, celui qui refuse de servir son régime est en effet assimilé à un opposant politique et passible des pires sanctions.

NON aux centres spécifiques pour demandeurs d'asile «récalcitrants»: pas de privation de liberté pour des innocents!

Les mesures urgentes prévoient de pouvoir assigner à des centres spécifiques des personnes jugées «récalcitrantes», un terme dont la définition juridique est particulièrement floue. Il ne désigne en effet aucun délit ou comportement précis, mais justifiera pourtant la privation totale ou partielle de liberté de certains demandeurs d'asile, sans autres formes de procès. Cette disposition ouvre la porte à des pratiques abusives, discriminatoires, voire arbitraires. Elle constitue un premier pas vers l'enfermement pur et simple des demandeurs d'asile et leur ségrégation. Refusons cet engrenage!

NON aux tests: les demandeurs d'asile ne sont pas des cobayes!

Pour anticiper la grande réorganisation qui va encore occuper le Parlement ces prochains mois et sur laquelle nous ne votons pas le 9 juin (projet 2), le Conseil fédéral s'est vu autorisé à tester de nouvelles procédures sans consultation du Parlement, en dérogation à la séparation des pouvoirs. Un cinquième de demandeurs d'asile «cobayes» seront soumis à ce test, sans en avoir le choix. Aucune information n'est donnée au public quant au contenu de ces nouvelles procédures édictées par voie d'ordonnance, alors que le peuple doit bientôt se prononcer. Il votera sur le simple principe des tests, sans en connaître le contenu. Or, ces nouvelles procédures ne garantissent ni une instruction équitable de la demande, ni des décisions de qualité. Elles risquent de provoquer des retards importants dans le traitement des demandes, car une instruction bâclée conduira inévitablement à la démultiplication des procédures de recours nationales ou internationales.

Accélération des procédures d'asile: des chiffres mensongers et des mesures qui ne résolvent rien

Les partisans des mesures urgentes avancent comme argument principal la nécessité d'accélérer les procédures d'asile jugées trop longues. Un discours mensonger et contredit par les chiffres de l'Office fédéral des migrations lui-même. La durée moyenne des procédures en première instance est inférieure à une année, de même que celle des

procédures de recours. Les délais d'attentes les plus longs se situent en réalité après la clôture de la procédure d'asile, en phase d'exécution des renvois. Aucune des mesures proposées ne s'attaquent à cette question.

Protection juridique: un modèle totalement insuffisant!

Le Conseil fédéral affirme que les nouvelles procédures introduites en phase de test ne lèseront pas les demandeurs d'asile malgré la nature lapidaire de l'instruction prévue, car ceux-ci recevront, pour la première fois en Suisse, une protection juridique gratuite, assurée par l'Etat. En réalité, le modèle de protection juridique proposé est loin d'assurer une protection équitable des requérants d'asile, car limité à certains cas et excluant de facto les personnes dont les besoins de protection sont les plus manifestes.

NON aux révisions à répétition!

La loi sur l'asile est révisée, re-révisée, et re-re-révisée comme aucune autre loi. On parle d'au moins une dizaine de révisions en trente ans. On adopte un tour de vis, qui n'apporte généralement aucune solution, puis on explique qu'il faut durcir à nouveau la loi. Aucune révision n'a le temps d'être évaluée sérieusement avant qu'une discussion sur la prochaine révision ne s'entame. Les politiciens, sur ce sujet, tournent comme des hamsters dans une cage. Ils dénoncent des problèmes qui ne sont que très rarement nouveaux.

NON la Suisse n'accueille pas toute la misère du monde!

Les demandeurs d'asile ne représentent que 0,6% de la population. 80% des réfugiés dans le monde se trouve dans un pays dit «du sud». Autrement dit ce sont déjà les pays se trouvant dans des contextes économiques et politiques délicats qui accueillent le plus de réfugiés.

Plus d'infos: <http://www.stopexclusion.ch/argumentaire/>

Gripen:

Une solution pour un problème inexistant

La commission de politique de sécurité du Conseil national a renvoyé le traitement de l'achat des Gripen à la session parlementaire d'automne. Après les votations contradictoires du Conseil des États en mars, même les spécialistes qui suivent cette affaire ne semblent plus s'y retrouver.

Lors de la session de printemps, le Conseil des États avait traité l'achat des avions de combat Gripen ainsi que la loi sur le fonds de financement qui accompagne cet objet. Le Conseil des États avait approuvé le principe de l'achat mais il avait refusé de lever le frein à l'endettement pour libérer le crédit d'engagement de 3,126 milliards de francs nécessaire pour l'achat. Pour des crédits de plus de 20 millions de francs, ce frein nécessite une majorité qualifiée de 24 voix en faveur d'un crédit d'achat pour être levé. La proposition d'achat n'ayant récolté que 23 voix en faveur, cela a signifié un non (provisoire) à l'achat du Gripen. Si le Conseil des États ne revient pas sur le vote, cela bloquerait toute la suite de la procédure d'achat. Le fait que dans la chambre des cantons même des parlementaires bourgeois ont refusé le crédit d'achat devrait donner matière à réfléchir au chef du DDPS Ueli Maurer.

Ça coince aussi au Conseil national

Après cette débacle au Conseil des États il était prévu de faire voter le Conseil national lors de la session d'été et de faire éliminer les divergences entre les deux chambres à la fin de la session. Mais la Commission politique de sécurité du Conseil national (CPS-N) s'est opposée à une telle procédure accélérée. Après que la Commission des finances du Conseil national eut donné un feu vert sans discussion à l'achat des Gripen, la CPS-N a décidé de suspendre le traitement de cet objet et de le reprendre au mois d'août. Les membres de cette commission ont émis des doutes quant aux garanties, pas assez contraignantes dans le contrat avec les Suédois de l'avis des commissaires, pour le respect des délais de livraison des avions.

Un autre point à éclaircir concernerait les affaires de compensation. Il semblerait que la part promise aux entreprises romandes soit insuffisante. Alors qu'une majorité de la CPS-N soutient le principe de l'achat des Gripen, cette position pourrait changer si les réponses aux questions posées ne seront pas considérées comme satisfaisantes.

Un référendum est prévu

De toute évidence une grande incertitude règne au parlement en ce qui concerne le Gripen. Il n'y a pas d'autres explications pour ces atermoiements continuels. Pour le GSsA et tous les opposant.e.s à l'achat des avions c'est indifférent de savoir si le Gripen est le bon avion de combat pour l'armée suisse ou si un autre serait meilleur. La question du type d'avion est tout à fait secondaire. La question importante est de savoir si la Suisse a besoin de nouveaux avions ou pas.

Tout le monde sait que l'espace aérien est actuellement suffisamment bien surveillé et que les F/A-18 peuvent encore remplir cette tâche pendant des dizaines d'années. L'argument de l'incertitude des futures menaces ne tient pas non plus. Il est irréaliste de penser que les menaces pour la Suisse pourraient venir du ciel dans les vingt ou trente prochaines années. Malheureusement il est prévisible que le parlement ne change pas totalement d'avis et ne renonce pas à l'achat de nouveaux jouets pour l'armée suisse. Que ce soit cet automne ou cet hiver, il faut s'attendre que la décision sera finalement favorable à l'achat du Gripen.

Le GSsA et les autres opposant.e.s des nouveaux avions de combat seront alors dans la rue pour récolter ensemble les 50 000 signatures pour le référendum facultatif, afin que le peuple puisse s'exprimer sur cet achat.

Daniela Fischer



Protection contre la violence des armes:

Peu de progrès

Il y a un peu plus de deux ans, le peuple suisse a refusé l'initiative «Pour la protection contre la violence des armes». Que s'est-il passé depuis dans ce domaine?

Le Conseil fédéral et le Parlement avaient alors argumenté que la législation existante pour protéger la population contre l'usage abusif d'armes était parfaitement suffisante.

Ils ont ainsi recommandé au peuple de rejeter l'initiative. Les électeurs ont bien entendu cet appel.

Le GSsA a souhaité que la question demeure malgré tout pertinente après cette votation et que toute modification de réglementation concernant la possession et l'utilisation

d'armes soit suivie de très près. Or, depuis lors, seuls de petits changements cosmétiques ont été effectués alors que les accidents et les infractions en lien avec l'armée et d'autres armes à feu privées ont continué de se produire.

Les crimes violents impliquant des armes à feu

D'après les statistiques de criminalité de la police en 2011, des 45 homicides et blessures mortelles, treize ont été commis avec une arme à feu dans cette seule année. Difficile de dire dans combien de cas il s'agissait d'une arme militaire. Il n'existe pas de statistiques pouvant le démontrer. Les journaux ne le précisent généralement pas. Depuis le vote en février 2011, on sait qu'au moins cinq personnes ont été blessées et qu'il y a eu plusieurs décès causés par des armes militaires. Ces crimes ne sont toutefois pas repris par les médias et de ce fait inconnus du public.

Une plateforme déficiente

À ce jour, seule une petite fraction de toutes les armes en circulation est réellement enregistrée. Il n'existe pas de registre central des armes et les armes militaires sont la plupart du temps conservées à la maison bien que les soldats aient la possibilité de les déposer à l'arsenal. Deux ans après l'initiative pour la protection face à la violence des armes, cette situation pose des questions.

Certes une plateforme d'échange d'information appelée ARMADA a été lancée peu après le vote en février 2011. Cependant, cette base de donnée n'intègre que les informations sur les individus à qui l'on a interdit ou retiré une arme. Y ont accès les autorités cantonales de police ainsi que, depuis peu, l'armée. Mais comme les autorités canto-

nales ne sont pas informées en temps réel des nouvelles entrées dans ces bases de données, il tout à fait possible qu'un soldat prenne son arme de service à la maison alors qu'il devrait en être privé d'usage. Ce fait a été critiqué par le Conseil fédéral lui-même dans un rapport sur l'utilisation abusive d'armes. Il a donc suggéré que les toutes les autorités civiles et militaires soient informées de manière permanente sur le retrait ou refus d'utilisation des armes par une quelconque autorité.

Des adaptations qui traînent

Dans le même rapport de septembre 2012, on peut lire qu'une harmonisation des registres cantonaux des armes doit aboutir cette année. Mais cela n'a pas la même portée qu'un registre central des armes. L'année prochaine ARMADA devrait devenir une plateforme exhaustive pour des procédures. Il sera dès lors possible d'effectuer des recherches online dans les registres cantonaux.

Ces développements sont largement insuffisants. On parle de l'harmonisation des registres cantonaux des armes depuis deux ans et elle ne se réalise pas, alors que ce serait la moindre des choses.

Ce que nous demandions en 2011 et aujourd'hui encore, c'est le ramassage conséquent des armes au niveau national. Tout en espérant qu'il y en ait plus, nous nous demandons combien de drames doivent encore se produire pour que des mesures de fond soient adoptées.

Daniela Fischer

Service civil volontaire:

La suppression de l'obligation de servir ne signifie pas la fin du service civil

Dans le cadre de la votation sur la suppression de l'obligation de servir, la question du futur du service civil se pose. Par opportunisme pour certains, réelle inquiétude pour d'autres, on entend souvent l'argument affirmant que sans service obligatoire, le service civil serait condamné à disparaître. Pourtant ce dernier a gagné en légitimité dans notre société, car il répond à des besoins concrets. Sans remettre en cause le système d'une armée de milice «obligatoire», une des principales propositions amenée dans le débat public ces derniers mois - notamment par le PLR - est l'idée d'un service civique obligatoire pour les hommes. Un service offrant le choix entre des missions «civiles» ou militaires, et ouvert aux femmes comme aux étrangers sur base volontaire. D'autres parlent d'obligation générale de servir. Pour le GSsA, une autre voix est à développer: celle du service civil (ou citoyen) volontaire.

Service civil ou civique?

L'idée pourrait paraître séduisante dans l'absolu: à considérer que cette obligation de servir se traduise avant tout dans un service à la communauté plutôt que dans l'armée. Le principe de demander à tout-e citoyen-ne de s'engager un moment donné de sa vie pourrait avoir des retombées très positives en matière de cohésion sociale. Ainsi, chacun-e mettrait la main à la pâte pour améliorer le quotidien d'autrui, contribuer à un meilleur vivre-ensemble.

Or, il faut déjà commencer par s'entendre sur ce qu'englobe ce service à la communauté. Le PLR parle plutôt de «service civique», à savoir corps de sapeurs-pompiers, services sanitaires, police, gardes-frontière ou services pénitentiaires. Le service civil tel qu'il existe aujourd'hui ne viendrait qu'en tout dernier dans la liste, pour les quelques vrais réfractaires.

Pourquoi une obligation (générale) de servir pose-t-elle problème?

En réalité, s'il paraît être souhaitable, ce modèle n'est malheureusement pas réaliste. En voici quelques raisons:

- **Le déficit de motivation et de sérieux** chez les personnes engagées. Dans des domaines aussi sensibles que le social, l'environnement, la santé, il peut être contre-productif voire risqué de déléguer des tâches essentielles à des personnes qui n'en voient pas le sens ou ne se sentent pas à l'aise en les réalisant.
- Par extension, **l'adéquation des profils avec les tâches confiées**: même si le service civil dans sa forme actuelle ou un futur service volontaire pour la communauté doivent être ouverts à tous-tes sans condition particulière, il est très délicat de confier des missions à des personnes non seulement contraintes de le faire, mais n'ayant

pas forcément la stabilité et les compétences humaines pour les réaliser. On se retrouverait avec les problèmes d'aptitude de l'armée, ou pour le moins avec une structure administrative complexe probablement incapable de mettre tout le monde à la bonne place.

- **Un problème d'échelle:** développer les infrastructures et l'administration suffisante pour gérer autant de «civilistes» seraient complexe et coûteux. En considérant qu'ils soient rémunérés selon une base plus ou moins identique à aujourd'hui (allocation perte de gain), les coûts pourraient devenir très importants. On pourrait certes imaginer un système décentralisé et participatif fondé sur les institutions parapubliques et associatives, mais la tendance actuelle de restrictions des aides financières dans ces secteurs ne plaident pas en faveur d'une telle option. En outre, on peut douter qu'il y ait un nombre suffisant de places d'affectations et de structures encadrantes pour accueillir tant de monde.
- **Une situation de concurrence:** le service civil actuel est tenu d'éviter de concurrencer des postes professionnels considérés comme équivalents. Déjà aujourd'hui, avec environ 12'000 civilistes et 3'500 établissements qui les reçoivent, respecter cette règle n'est pas toujours simple. Si l'on devait multiplier ce chiffre par 10 ou davantage (en incluant les femmes), cette tension entre monde professionnel et service civil deviendrait délicate.
- **La contrainte:** philosophiquement, il est contestable de forcer les gens à effectuer un service, aussi bon soit-il. Avec son initiative, il est clair que le GSsA s'oppose avant tout à l'obligation de servir sur le plan militaire. Mais au final, ne retrouverait-on pas des incohérences similaires à la situation actuelle si on forçait de la même manière les gens à faire du service civil ou civique? Avec 50% de personnes déclarées «inaptes» au service, le modèle de milice actuel a montré que l'obligation n'est plus tenable ni réalisable dans les faits.

Un service civil volontaire

Partant de ces constats, un service civil volontaire à la communauté apparaît comme une solution moderne bien plus adéquate. Le GSsA soutient un service civil ou citoyen qui serait **volontaire, non limité aux hommes, et ouvert à tout un chacun:** femmes, personne âgées, migrant-e-s. Un service qui cesse d'être discriminatoire car il intègre tous les publics. Un renforcement des liens sociaux grâce à l'intergénérationnel et l'interculturel en découlerait.

Avec des personnes qui prennent la décision de leur plein gré de s'engager pour la communauté, il est évident que la qualité des services offerts serait nettement meilleure que sous un régime obligatoire. On imagine une institution centrée sur **la citoyenneté**, allant bien au-delà d'un simple service de remplacement, et totalement déconnecté



Fromage frais de l'alpage ... sans trous de finance

tée de l'obligation de servir la patrie. Il s'agit d'une opportunité de s'engager pour améliorer le quotidien d'autrui, renforcer nos liens ou encore préserver un environnement sain.

Ce service générerait de **la réciprocité:** tout un chacun pourrait à la fois rendre des services à autrui et en bénéficier. Par exemple, un-e migrant-e pourra bénéficier d'un accueil à son arrivée et, plus tard, accomplir lui-même un service à la communauté.

Dans quels domaines pourrait-il se déployer? Pour commencer, il y aurait déjà à valoriser et démultiplier ce qui se fait dans le tissu associatif et au travers de multiples actions bénévoles et individuelles; s'appuyer sur l'existant et le renforcer. Mais il conviendrait aussi de se profiler, dans les interstices, là où des besoins restent à satisfaire. Le service civil volontaire devrait avoir un effet catalyseur pour stimuler l'engagement.

Un service volontaire pourrait élargir les champs et domaines d'action, les publics concernés: il pourrait combiner les services de proximité aux personnes, dans les quartiers, et des missions publiques plus larges (environnement, coopération au développement, services sociaux) comme elles existent déjà dans le service civil pourraient se combiner.

Pourquoi ne pas imaginer que ce service volontaire puisse **être effectué à tout moment de la vie**, en adéquation avec un parcours de vie? Après une formation, il ferait office de stage et permettrait une mise en réseau, une expérience concrète pour le CV. Dans un parcours professionnel déjà entamé, il pourrait constituer un premier pas vers une reconversion ou tout simplement une opportunité de faire une pause et s'engager pour la communauté pendant une période déterminée. A la retraite, il serait une manière de s'occuper et de maintenir des liens tout en effectuant des tâches utiles à la collectivité.

La participation pourrait être une composante essentielle de ce projet, même si c'est l'aspect qui sera probablement le plus discuté. Un véritable service «citoyen» qui deviendrait alors un outil à disposition des habitant-e-s pour créer des missions de proximité répondant à des besoins collectivement exprimés.

Comment rendre attractif ce service volontaire

La validation d'acquis, la mise en place de formations reconnues, la porte d'entrée vers des emplois ainsi que des indemnités financières notamment rendraient un service volontaire parfaitement attractif. La rétribution monétaire ne devrait idéalement pas être la première motivation pour effectuer un service à la communauté, mais elle devrait tout de même assurer le minimum vital et être suffisamment incitative du point de vue économique. Un système multimodal d'indemnités adaptées au statut des volontaires serait à préconiser¹.

Vers un service citoyen...

Un service citoyen volontaire déclencherait de nouvelles formes de solidarité et de lien social, constituerait un terreau pour le mieux vivre ensemble. Il diminuerait l'insécurité. Il répondrait à un besoin certain d'invention de nouveaux espaces d'engagement citoyen. Il développerait un appui significatif aux tâches d'intérêt collectif socialement et écologiquement utiles. Enfin, sur le plan individuel, il participerait à l'enrichissement personnel, offrirait des formations et des conditions favorables à l'insertion économique; il donnerait les outils pour mieux évoluer dans la société.

Gaëtan Morel

¹ On pense à un revenu de base pour les jeunes en formation, une allocation perte de gain pour les personnes en emploi, des indemnités en complément des rentes pour les retraités,...etc.

Appel financier:

POUR S'OPPOSER

- AU «DÉVELOPPEMENT DE L'ARMÉE» D'UELI MAURER
- AU SERVICE MILITAIRE OBLIGATOIRE LE 22 SEPTEMBRE
- AUX NOUVEAUX AVIONS DE COMBAT CET AUTOMNE
- AUX NOUVEAUX DRÔNES EN 2014 ...

POUR SOUTENIR

- UNE SUISSE OUVERTE, SOLIDAIRE ET SANS ARMÉE
- UN MONDE SANS ARMES
- UN SERVICE CIVIL ET CITOYEN POUR TOUS ET TOUTES
- UN SECRÉTARIAT DU GSSA FONCTIONNEL EN ROMANDIE

MERCI DE SOUTENIR FINANCIÈREMENT LE GSSA NOTRE SITUATION ACTUELLE EST TRÈS PRÉCAIRE

Merci d'utiliser le bulletin de versement annexé à ce journal, en indiquant, le cas échéant, s'il s'agit d'un don pour une campagne spécifique ou d'une cotisation (qui comprend aussi l'abonnement à ce journal)

Appel du 23 janvier 2013 contre la signature d'un accord de politique de sécurité entre la Suisse et Israël:

Non à une prime scandaleuse à la colonisation et aux violations du droit international par Israël !

Le 24 janvier 2013, le président de la Confédération et chef du département de la défense Ueli Maurer se retrouvera au Forum économique mondial (WEF) de Davos avec ses deux homologues israéliens, le président Shimon Peres et le ministre de la défense Ehud Barak pour signer un «mémorandum d'intentions».

D'après les quelques informations confirmées par le Département de la défense, l'accord porterait sur le développement de la collaboration en matière d'armement, de formation de la troupe, de sécurité de l'espace aérien, d'échanges d'informations et expériences scientifiques, y compris sur des «appareils militaires». Il y a fort à parier que ce mémorandum porte également sur l'achat par l'armée suisse de nouveaux drones de fabrication israélienne.

La signature de cet accord par le Président de la Confédération suisse est scandaleuse pour plusieurs motifs:

- **Elle contredit gravement l'engagement de la Suisse pour une paix juste et durable au Proche-Orient, fondée sur le droit international.** Alors que la Suisse prétend s'engager pour le respect des droits humains et l'application du droit international, entre autres des Conventions de Genève dont elle est l'Etat dépositaire, l'intensification de sa collaboration militaire avec l'Etat israélien, responsable de violations graves et systématiques des Conventions de Genève, décrédibilisent et portent un préjudice irrémédiable aux engagements de politique de paix de la Suisse.
- **Le contenu exact de l'accord de la Suisse avec l'une des parties au conflit au Proche-Orient n'est pas connu du public.** Quelle est la portée réelle de l'accord? Fixe-t-il préalablement et en dehors du processus parlementaire les conditions d'achat des drones de fabrication israélienne pour l'armée suisse? Quelles connaissances en matière sécuritaire la Suisse cherche-t-elle à acquérir? Le manque de transparence sur des questions aussi importantes de la politique suisse est inacceptable et anti-démocratique.
- **Elle constitue une prime à la colonisation et à la violation continuelle du droit international par Israël.** Alors que le gouvernement israélien intensifie la colonisation en Cisjordanie et à Jérusalem-Est, qu'il continue de confisquer les terres, de démolir des maisons, d'entraver très gravement la liberté de mouvement des Palestiniens et qu'il continue d'imposer le blocus de la bande de Gaza, la signature d'un accord en matière de politique de sécurité avec la Suisse donne une légitimation aux violations du droit international et des droits humains par Israël.

Les organisations suivantes dénoncent la signature de cet accord (état au 23. Janv): Arab Group for Development and national Empowerment-Genève, Association de la communauté palestinienne en Suisse, Association des parrainages d'enfants de Palestine, Association Suisse-Palestine ASP, BADIL – Genève, BDS-Suisse, cfd – l'ONG féministe pour la paix, CETIM Centre Europe-Tiers Monde, Cercle culturel palestinien, Collectif Urgence Palestine CUP-Genève, CUP-Neuchâtel, CUP-Nyon-La Côte, CUP-Vaud, Communauté genevoise d'action syndicale CGAS, Droit au retour DAR, Droit pour Tous, Femmes en Noir, Groupe pour une Suisse sans armée GSSA, Jeunesse socialiste suisse, Jewish Voice for a just Peace between Israel and Palestine JVJP, Les Jeunes Vert-e-s Suisse, Ligue suisse des Droits de l'Homme Genève, Parti écologiste suisse - Les Verts, Parti socialiste suisse PSS, Syndicat interprofessionnel des travailleurs et travailleuses Sit, Syndicat des services publics SSP Genève, solidaritéS, Unia-Genève, Veille bernoise pour une paix juste en Palestine/Israël



Action du GSsA à l'aéroport de Zürich lors de l'envol de Ueli Maurer pour une visite en Israël. oct. 2013

Collaboration militaire Suisse - Israël:

La dénonciation de la collaboration militaire entre l'État dépositaire des Conventions de Genève avec l'État d'Israël qui les viole de manière systématique et continue depuis de longues années. Une lecture attentive de la déclaration d'intention signée le 24 janvier 2013 lors du WEF à Davos montre que la droite au pouvoir en Suisse entend renforcer le travail de sape du droit international humanitaire et de discrédit du rôle de la Suisse en faveur de l'État de droit international. (t.s.)

DECLARATION D'INTENTION ENTRE LE DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DE LA DÉFENSE, DE LA PROTECTION DE LA POPULATION ET DES SPORTS DE LA CONFÉDÉRATION SUISSE ET LE MINISTÈRE DE LA DÉFENSE DE L'ÉTAT D'ISRAËL AU SUJET D'UNE COOPÉRATION DANS LE DOMAINE DE LA DÉFENSE

Le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (ci-après «la partie suisse») et le Ministère de la défense de l'Etat d'Israël (ci-après «la partie israélienne»), considérant la tradition, l'importance et l'avantage mutuel de la coopération entre les deux pays et leurs forces armées, désireux de poursuivre, de manière également bénéfique pour les deux pays et leurs forces armées, une coopération fondée sur le respect, la confiance et la reconnaissance mutuelle des intérêts, affirmant leur engagement à respecter le droit international, dans un esprit d'ouverture et d'entente mutuelle et dans le cadre des lois et règlements applicables en Suisse et en Israël, ont formulé leurs intentions communes comme suit:

Article 1 – But de la Déclaration d'intention

Les deux signataires de la présente Déclaration d'intention entendent poursuivre leurs relations afin de renforcer leur coopération dans le domaine de la défense.

Article 2 – Objets possibles de la coopération

1. La coopération visée par la présente Déclaration d'intention peut inclure des dialogues stratégiques bilatéraux, l'institution de groupes de travail, l'échange de délégations, ainsi que la coopération mutuellement bénéfique dans le cadre de certains projets dans le domaine de la défense entre les ministères/départements de la défense et/ou leurs forces armées.
2. Un groupe de travail peut être institué pour discuter de questions qui présentent une importance stratégique pour les signataires. Ce groupe de travail peut se réunir une fois par année en un lieu et à une date à convenir, pour traiter de sujets ayant une importance stratégique pour les deux parties. Le groupe de travail existant (Matrix Meetings) continuera à se réunir et poursuivra ses activités.
3. Par la présente Déclaration d'intention, les signataires entendent également renforcer la coopération entre les ministères/départements de la défense et/ou leurs forces armées et les organisations de défense civile et de protection de la population. De telles coopérations peuvent être convenues dans des arrangements séparés et inclure entre autres:
 - a. des visites officielles de délégations des Etats signataires et de leurs forces armées;
 - b. l'échange d'expériences entre spécialistes des Etats signataires;

- c. l'échange d'informations scientifiques;
- d. l'échange d'informations concernant le matériel et autres questions techniques;
- e. des invitations mutuelles à des cours, des séminaires et des symposiums organisés par les Etats signataires;
- f. l'organisation d'événements sportifs et la participation à ces événements;
- i. l'échange de points de vue sur le droit international humanitaire et les droits de l'homme.

4. La coopération sera mise en œuvre conformément à la législation des deux pays, y inclus les dispositions relatives à la neutralité de la Suisse. Elle ne devra en aucun cas violer les engagements internationaux des deux pays.

Article 3 - Formalités

1. Les signataires communiquent sous la forme écrite dans la langue anglaise.
2. Les points de contact de la déclaration d'intention sont les suivants: pour le Ministère israélien de la défense: The Assistant to the Director of the Politico-Military Bureau, Tél. +972-3-6976316, Fax +972-3-6976313; pour le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports: Domaine Politique de sécurité, Secrétariat général, Tél. +41-31-324 5342

La présente Déclaration d'intention a été signée en deux exemplaires en anglais, à Davos, le 24 janvier 2013 par le Ministre de la défense de l'État d'Israël Ehud Barak et par le Président de la Confédération suisse et chef du DDPS Ueli Maurer.



Pétition:
NON à l'achat de
drones israéliens !



Dans le cadre de son programme d'armement 2015, l'armée suisse projette l'acquisition de 6 nouveaux drones. Elle fera son choix entre deux modèles israéliens, le Heron 1 d'Israel Aerospace Industries (IAI) et le Hermes 900 de Elbit Systems, dont des experts du DDPS et d'armasuisse sont en train d'évaluer les performances. Le choix définitif se fera en 2014. Le coût estimé de cette opération se situe entre 300 et 400 millions de francs.

La collaboration militaire avec Israël contredit aux engagements de la Suisse en sa qualité d'Etat dépositaire des Conventions de Genève, mais aussi à ses obligations juridiques en tant qu'Etat signataire de ces Conventions. Un des piliers du droit international humanitaire est la 4e Convention de Genève dont l'objet est la protection des populations civiles sous occupation militaire d'une force ennemie. Depuis de décennies l'Etat d'Israël viole nombre d'articles de ce corpus juridique avec sa politique d'occupation et de colonisation de terres palestiniennes.

IAI et Elbit Systems ont développé et testé leurs appareils en surveillant, en réprimant et en tuant des Palestiniens, dont de nombreux civils. À ce titre, ces deux compagnies sont éminemment complices de l'entreprise de répression menée par l'État d'Israël

Avec l'achat de drones israéliens la Suisse financerait une technologie qui a été développée et testée dans le cadre de la politique répressive à l'égard des civils palestiniens en violation de la 4ème Convention de Genève.

Nous exigeons que le Conseil fédéral renonce à son projet d'achat de drones de fabrication israélienne et mette fin à la collaboration militaire avec cet Etat jusqu'à ce qu'il respecte le droit international.

BDS Boycott Désinvestissements Sanctions – Campagne Suisse, Info: www.bds-info.ch

Cette pétition est soutenue par :

CETIM (Centre Europe Tiers-Monde) CGAS (Communauté genevoise d'action syndicale)
Comité Palestine TAM-81 CUP (Collectif Urgence Palestine Genève) CUP (Collectif Urgence
Palestine Vaud) Droit pour tous Free Palestine Gerechtigkeid und Frieden in Palästina
GSP (Gesellschaft Schweiz –Palästina) GSSA (Groupe pour une Suisse sans armée) Genève
Israeli Citizens for BDS
Mouvement pour le socialisme – MPS/BFS Nahostfrieden.ch Palästina-Solidarität Region Basel

nom, prénom	adresse	code postal, lieu	signature

A envoyer à: **BDS Schweiz, Postfach 4070, 4002 Basel**

Syrie:

Solidarité avec la lutte des Syriennes et Syriens pour la dignité et la liberté

Nous, soussignés, sommes solidaires avec les millions de Syriens et Syriennes qui luttent pour la dignité et la liberté depuis mars 2011. Nous appelons les peuples du monde à faire pression sur le régime syrien pour mettre fin à son oppression et à sa guerre contre le peuple syrien. Nous exigeons que Bachar el-Assad abandonne le pouvoir, immédiatement et sans excuse, afin que la Syrie puisse initier un prompt redressement dans la perspective d'un avenir démocratique.

Depuis mars 2011, le régime d'Assad a régulièrement augmenté sa violence contre le peuple syrien, en lançant des missiles Scud, en utilisant des armes interdites par la Convention de Genève telles que les bombes à sous-munitions et des incendiaires, et en utilisant les bombardements aériens. Le régime a arrêté et torturé des dizaines de milliers de personnes et commis des massacres indicibles. Il a rejeté les règlements politiques du conflit qui ne comprenaient pas le maintien d'Assad au pouvoir, et il a polarisé la société par des actes stratégiques de violence et en semant des graines de division. Le régime a aussi, depuis les premiers jours de l'insurrection, cherché à internationaliser la crise afin de la placer dans des batailles géopolitiques qui ne feraient que le renforcer. Fidèle à la logique d'un régime autoritaire, Assad ne pourra jamais accepter les demandes légitimes du peuple syrien pour la liberté et la dignité. Dès lors, il n'y a pas d'espoir pour une Syrie libre, unifiée et indépendante tant que son régime se maintient au pouvoir.

Il s'agit d'une révolte qui a été déclenchée par les enfants de Deraa [la bourgade où la révolte a commencé], les sit-in et les manifestations de la jeunesse dans les villes, par les paysans des zones rurales, et les déshérités et marginalisés de la Syrie. Ce sont eux qui se sont mobilisés de manière non violente par des protestations et des chants, avant qu'intervienne la répression brutale du régime. Depuis lors, le régime a poussé à la militarisation du mouvement non-violent en Syrie. En conséquence, les jeunes hommes ont pris les armes, tout d'abord pour l'autodéfense. Mais, par la suite, ce processus a donné lieu à des tentatives de la part de quelques groupes qui luttent contre le régime de créer un climat de bipolarisation et de négation de l'Autre en termes politiques, sociaux et culturels. Ces actes sont en tant que tels des actions contre la révolution pour la liberté et la dignité.

Néanmoins, la révolution pour la liberté et la dignité continue fermement. C'est la raison pour laquelle nous, soussignés, lançons un appel à la société civile mondiale et non aux gouvernements inefficaces et manipulateurs pour qu'elle défende les conquêtes des révolutionnaires syriens et pour défendre notre point de vue: la libération du joug de l'autoritarisme et l'appui à la révolution syrienne comme parties intégrales des luttes pour la liberté et la dignité dans la région et dans le monde.

La lutte en Syrie est une extension de la lutte pour la liberté aussi bien au niveau régional qu'à l'échelle mondiale. Elle ne peut être séparée des luttes de la population de Bahreïn, d'Égypte, de Tunisie, de Libye, du Yémen et d'autres peuples qui se sont rebellés contre l'oppression et l'autoritarisme; au même titre que des luttes contre ceux qui cherchent à usurper ou à détruire les soulèvements et à les dévier de leur propre programme. Ce combat se lie à celui des Palestiniens pour la liberté, la dignité et l'égalité. La révolution en Syrie est une partie fondamentale des révolutions du nord de l'Afrique; mais elle est aussi une extension de la révolte zapatiste au Mexique, du Mouvement des sans-terre au Brésil, des mobilisations en Europe et en Amérique du Nord contre l'exploitation néolibérale. Elle fait aussi écho aux mouvements pour la liberté en Iran, en Russie et en Chine.

La révolution syrienne s'affronte à un monde sans dessus dessous où les États qui étaient prétendument amis des peuples arabes, comme la Russie, la Chine et l'Iran, ont maintenu leur appui au régime syrien malgré les massacres perpétrés contre la population, cela alors que des États qui jamais n'ont réellement appuyé la démocratie et l'indépendance, spécialement les États-Unis et leurs alliés du Golfe, sont intervenus pour appuyer les révolutionnaires. Ils l'ont fait de manière claire et cynique dans leur propre intérêt. De fait, leur intervention a visé à faire plier et à subvertir le soulèvement tout en diffusant des illusions et des mensonges trompeurs.

Prenant en considération que les puissances régionales et mondiales ont laissé seul le peuple syrien, nous vous demandons d'assurer de votre appui les Syriens et Syriennes qui continuent à lutter pour la justice, la dignité et la liberté et qui ont résisté aux résonances assourdissantes de la bataille, au même titre où ils rejettent les illusions propagées par les ennemis de la liberté.

Comme intellectuels, académiciens, militants, artistes, citoyens engagés et en tant que mouvements sociaux nous nous solidarisons avec le peuple syrien afin de souligner la dimension révolutionnaire de sa lutte et pour éviter les batailles géopolitiques et les guerres de pouvoir qui se développent dans son pays. Nous vous demandons de donner votre appui à tous les Syriens qui réclament une transition pacifique vers un pouvoir, une transition où tous les Syriens et Syriennes puissent avoir la parole et décider de leur propre destin. De même, nous rejetons toute tentative d'un quelconque groupe de monopoliser le pouvoir et d'imposer son propre programme, ou encore de dicter des identités uniformisées ou homogènes au peuple de la Syrie. Nous vous demandons d'appuyer les personnes et les organisations de base qui défendent toujours les idéaux d'une société syrienne libre et démocratique. (Traduction: A l'Encontre)

Frederic Jameson (Duke University, United States), Tariq Ali (British Pakistani writer, journalist, and filmmaker, United Kingdom/Pakistan), Ilan Pappé (University of Exeter, United Kingdom), Etienne Balibar (Columbia University, United States/France), Nigel Gibson (Emerson college, United States/Britain), Norman Finkelstein (American researcher and writer, United States), John Holloway (Benemérita Universidad Autónoma de Puebla, United States/Mexico), Vijay Prashad (Trinity College, United States/India), Salameh Kailah (Intellectual, Syria/Palestine), Bill Ayers (University of Illinois at Chicago, United States), Bernardine Dohrn (Northwestern University, United States), Rashid Khalidi (Columbia University, United States/Palestine), Lieven de Cueter (Philosopher, Belgium), Jihane Sfeir (l'Université Libre de Bruxelles, Lebanon/Belgium), Jean-Pierre Filiu (Institut d'études politiques de Paris, France), Farouk Mardam Bey (Intellectual, Syria), Faraj Bayrakdar (Poet, Syria), Ziad Majed (American University of Paris, Lebanon/France), Kamal Baddara (Intellectual, Tunisia, Francois Burgat (CNRS, France), Adam Shapiro (Activist, United States), Razan Ghazzawi (Activist, Syria) Yassin el-Haj Saleh (Intellectual, Syria), Thierry Boissière (Institut français du Proche-Orient, France), Olivier Le Cour Grandmaison (universitaire, France), Jens Hanssen (University of Toronto, Canada/Germany), Ghassan Hage (The University of Melbourne, Australia/

Lebanon), Hani al-Sayed (American University of Cairo, Syria/Egypt), Hazem al-Azmeh (Intellectual, Syria), Sadri Khiari (Intellectual, Tunisia), Oussama Mohamad (Film maker, Syria/France), Jihad Yazigi (Journalist, Syria), Saad Hajo (Cartoonist, Syria), Wendy Brown (UC Berkeley, United States), R. Radhakrishnan (UC Irvine, United States/ India), Ann Ferguson (Philosopher, United States), Samir Aita (Le Monde Diplomatique éditions arabes, Cercle des Economistes Arabes), Santiago de Rico Alba (Philosopher, Spain), Gilbert Achcar (SOAS, London University), Asef Bayat (University of Illinois, USA), Chela Sandoval (University of California, Santa Barbara), Daniel Matthews (Universidad de Concepción-Chile).

Cette déclaration a été lancée, entre autres, par Yasser Munif à l'occasion du Forum social mondial qui s'est tenu à Tunis. Son but: offrir une alternative aux alliances que certains groupes tissent avec des Etats et des gouvernements dans le cadre de la révolution en cours en Syrie; et cela pour promouvoir des coalitions avec des mouvements sociaux et des intellectuels qui soutiennent cette révolution.

Publié par Alencontre le 10 - avril - 2013



Syrie:

L'escalade de la violence

En Syrie les 2 camps s'accusent mutuellement des pires atrocités. Tout avait pourtant bien commencé. Dans le sillage du printemps arabe la population était descendue dans la rue en masse pour demander plus de démocratie. Les manifestations étaient non violentes. C'était sans compter avec l'armée qui a tiré dans la foule sans discrimination. Les morts ont aussitôt été portés en cortège par une foule immense qui a de nouveau été décimée par des attaques de snipers. Des groupes djihadistes ont voulu venger les morts et ce fut le début de l'escalade de la violence. La violence appelle la violence et elle augmente sans limite jusqu'à des cruautés terrifiantes. La terreur est bien le but que

recherche chaque partie pour dissuader l'adversaire. Toutes les prescriptions en droit humanitaire n'y changeront rien. Seul l'épuisement des forces en présence mettra fin au conflit. C'est pourquoi il est indispensable de ne pas nourrir le conflit par des livraisons d'armes. Pour éviter l'escalade de la violence surtout ne pas utiliser la force armée car nul ne sait jusqu'où peut conduire la dissuasion... En Syrie l'armée montre son vrai visage, celui d'un soutien indéfectible à un régime honni.

Michel Monod

Mali:

Refuser la géopolitique du «moindre mal»

Le 10 janvier dernier, l'armée française envoyait un corps expéditionnaire au Mali sous le prétexte de conjurer la percée annoncée d'une colonne de pick-up djihadiste sur la ville charnière de Mopti (à 640 km au nord de Bamako). L'émotion provoquée par les exactions de ces groupes au Nord-Mali donnait à cette opération unilatérale les allures d'une croisade humanitaire, soutenue par une bonne partie de l'opinion publique internationale et malienne. Sa base légale restait cependant très faible, compte tenu de l'illégitimité du pouvoir de Bamako qui l'a ratifiée, mais aussi de la position subordonnée de l'armée malienne et du peu d'empressement des troupes de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à lui prêter main-forte. Cette réflexion vise à mieux comprendre les tenants et aboutissants de cette opération néocoloniale, que notre bimensuel a condamnée dès le début, contre les tenants de gauche d'une géopolitique du «moindre mal».

Misère, inégalités et famines

En 2011, le PNUD classait le Mali en 175^e position sur 187 pays en termes de développement humain. Les données les plus récentes indiquent que les femmes donnent naissance en moyenne à 6,5 enfants vivants, dont un sur 6 décède avant l'âge de 5 ans (la moitié de ceux qui survivent souffrent d'un retard de croissance); la mortalité maternelle concerne un accouchement sur 200; neuf ménages sur 10 ne disposent pas de l'électricité, 19 sur 20 ne jouissent d'aucun système d'évacuation des eaux usées; les trois quarts des Maliens de plus de 7 ans n'ont reçu aucune instruction scolaire, etc. Et si les institutions internationales veulent faire état de quelques progrès au cours de cette dernière décennie, elles concèdent qu'ils se heurtent

à une croissance ininterrompue des inégalités sociales – et régionales (les ménages de Gao, de Tombouctou ou de Kidal, dans le nord, dépensent moins de la moitié de ceux de Bamako) – et du nombre absolu de pauvres.

Pour les populations rurales, affectées par des disettes récurrentes, le «manque de nourriture» est perçu aujourd'hui comme le problème n° 1. Ainsi, au printemps dernier, 13 à 15 millions de Sahéliens étaient frappés par la faim, dont 3,5 à 4 millions de Maliens. Curieux destin pour les descendant-e-s d'un grand empire africain du Moyen-Âge, que les Peuls avaient surnommé «Mali» – qui signifie «porter chance». Il est vrai qu'entre-temps, ses habitant-e-s ont

subi l'intensification brutale de la traite négrière au profit des économies atlantiques euro-américaines, puis la colonisation française, dont les méthodes terroristes méritent d'être rappelées. Vigné d'Octon a ainsi laissé ce récit de la prise de Sikasso (au sud-est de Bamako): «Tout est pris ou tué. Tous les captifs, 4000 environ, rassemblés en troupeau. [...] Chaque Européen a reçu une femme de son choix [...] On fait au retour des étapes de 40 kilomètres avec ces captifs. Les enfants et tous ceux qui sont fatigués sont tués à coups de crosse et de baïonnettes»³.

(...)

Course aux ressources naturelles

Les capitaux étrangers s'intéressent de plus en plus à l'Afrique subsaharienne qui, loin d'être un sous-continent délaissé par la mondialisation, suscite un intérêt croissant dans les domaines agricole, minier et énergétique. Au Mali, le Conseil présidentiel pour l'investissement (CPI), fondé en 2003, comprend des représentants de nombreuses multinationales – AngloGold, Barclays, Coca-Cola, etc. – et associe le FMI et la Banque mondiale à ses réunions. Par ailleurs, l'Agence malienne de promotion des investissements (API), créée en 2005, note que les flux des capitaux étrangers sont encouragés sans restriction (y compris le rapatriement des dividendes et des produits des ventes et liquidations). Dans le domaine foncier, l'API affirme que 2,5 millions d'hectares de terres arables sont disponibles aux investisseurs⁴, en grande majorité étrangers, notamment pour produire des agrocarburants, alors que le pays n'en compte en tout que 4,7 millions, et que la surexploitation des sols conduit à leurs dégradation et désertification accélérées⁵.

Dans le domaine minier, le sous-sol du Mali contient beaucoup plus de ressources que celles mises en exploitation. Sa production d'or fait la fortune de l'AngloGold sud-africaine et place le pays en 16^e position mondiale (2009). Pourtant, les conditions de travail y sont déplorables (en particulier pour les enfants de moins de 15 ans) et les risques qu'elle fait courir à l'environnement ne justifient en aucun cas ses retombées économiques, qui servent pour l'essentiel à assurer les revenus de quelques rentiers locaux (20% du capital sont en mains maliennes), de même que le service de la dette extérieure. L'exploitation d'autres gisements – pierres semi-précieuses, bauxite, uranium, etc. – est encore largement du domaine de la prospective.

De gros espoirs se portent sur l'extraction future du pétrole dans le nord du pays, en particulier dans le bassin de Taoudeni, mais le forage,

l'exploitation et le transport des hydrocarbures posent encore des problèmes techniques, logistiques et financiers insolubles, sans parler des questions de sécurité. Si des intérêts énergétiques sont directement impliqués dans l'intervention militaire française au Mali, ce sont ceux liés à l'exploitation des gisements d'uranium d'Arlit au Niger (4^e producteur mondial) par la société Areva, à 300 km à l'est de la frontière de la région malienne de Kidal. On rappellera que plus du tiers du combustible consommé par les centrales nucléaires hexagonales vient de ce pays, et qu'Areva vient de signer un accord pour l'exploitation du bassin d'Imouraren (2^e réserve au monde), à 80 km au sud d'Arlit, dont elle détient près de 60% du capital, et où une première tranche d'investissements de 1,2 milliard d'euros est déjà programmée.

Djihadistes et trafiquants

La situation sur le terrain est compliquée par la montée en puissance de deux types d'acteurs, qui se confondent largement, tout en se disputant l'espace du Sahel: 1) Les djihadistes étrangers issus du Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) – dissidence du Groupe islamiste armé algérien (GIA) – qui se revendiquent d'al-Qaïda, dont une fraction rivale, le Mouvement pour l'unité et le djihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO) s'intéresse plus spécifiquement à l'Afrique subsaharienne?; 2) Les trafiquants en tous genres, en particulier de cocaïne et d'héroïne, et leurs relais locaux. Evidemment, les sources de financement et les complicités politiques de ces deux types d'acteurs sont beaucoup plus importantes et plus diversifiées que celles dont disposent les rebelles touaregs.

1. L'essor des groupes djihadistes au Sahel résulte de leur double défaite, en Afghanistan et en Algérie, mais aussi de leur affaiblissement relatif au Pakistan. Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) est ainsi réputé depuis quelques années avoir établi le nouveau centre mondial de ses activités terro-

ristes dans les pays africains, entre le 12^e et le 20^e degré de latitude nord, du Soudan à la Mauritanie. Les forces se revendiquant d'AQMI, dont il est difficile de mesurer les effectifs, se sont formées dans le prolongement de l'annulation de la victoire électorale du Front islamique du salut (FIS) par l'armée algérienne, en 1992, qui précède la répression implacable du Groupe islamique armé (GIA). Une dissidence du GIA cherchera à sortir du cas-de-sac algérien en fondant le Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC), en 1998, qui se lie au djihadisme international dans la première moitié des années 2000, avant de prendre le nom d'AQMI en 2007.

Bien malin qui peut évaluer aujourd'hui les effectifs et le fonctionnement de cette nébuleuse éclatée, tirillée par divers parrains occultes, mais aussi au gré de divers trafics lucratifs, dont les prises d'otages et demandes de rançon⁶. Il est cependant raisonnable de la distinguer d'un islam politique d'obédience salafiste, disposant d'une certaine implantation populaire, comme Ansar Dine au Nord-Mali. Ce dernier tente plutôt d'exploiter à son profit la paupérisation endémique, accentuée par les traitements de choc des institutions financières internationales – soutenues par les puissances occidentales – mis en œuvre par les autorités néocoloniales de Bamako. Il vise ainsi à élargir son audience pour établir un nouveau régime fondé sur son interprétation de la charia.

C'est en invoquant la menace du terrorisme que les Etats-Unis ont décidé d'accroître leur intervention militaire en Afrique, mettant sur pied en 2007 un nouveau commandement continental (Africom). Celui-ci multiplie les efforts de collaboration – exercices communs, formation de cadres, etc. – avec les armées africaines, notamment au Mali, dans le cadre du «Partenariat transsaharien contre le terrorisme». En réalité, ce déploiement renforcé vise plus fondamentalement à sécuriser les approvisionnements US en pétrole (et autres matières premières) par le golfe de



Guinée, et à se positionner plus fortement pour faire face à la compétition croissante de la Chine.

2. L'importance des trafics actuels de drogue (cocaïne et héroïne) et de cigarettes de contrefaçon, mais aussi d'immigrant-e-s clandestins transitant par le Sahel vers l'Afrique du Nord et l'Europe, reste l'objet de conjectures, même s'il semble établi qu'ils ont connu une progression au cours de ces dernières années. Ainsi, en novembre 2009, un vieux Boeing 727 modèle cargo – l'un des seuls gros jets à pouvoir atterrir sur des pistes sommairement aménagées – a été découvert dans le désert malien, à 200 km au nord de Gao. En provenance d'Amérique du Sud, il devait approvisionner en cocaïne les marchés français (via l'Algérie) et espagnol (via le Maroc).

Les groupes djihadistes se financent grâce aux enlèvements d'otages et aux nombreux trafics auxquels ils s'adonnent, qui stimulent en retour celui des armes. C'est ainsi que Mokhtar Belmokhtar, planificateur présumé de la prise d'otages d'In Amenas en Algérie, était aussi connu sous le surnom de «Mr Marlboro». Dans de telles conditions, plus d'un observateur – de Tariq Ramadan aux porte-paroles de l'armée française – a pu mettre en doute les objectifs religieux de ces groupes. Pour ma part, je ne vois pas au nom de quoi il faudrait opposer la foi à l'appât du gain et à la terreur, même s'il est évident que le salafisme à vocation populaire est régi par d'autres dynamiques sociales que le djihadisme d'Al-Qaïda.

Un tel imbroglio a favorisé récemment l'essor de nombreuses théories du complot, qui croient deviner derrière la multiplication des groupes islamistes armés au Sahel, mais aussi des trafics de tous genres, la promotion des intérêts des Etats-Unis, voire de l'Allemagne, qui rêveraient de la formation d'un émirat sahélien indépendant, riche en matières premières et docile, séparé des Etats francophones du Mali et du Niger. C'est ainsi au nom du «moindre mal» présumé de la domination française sur l'ensemble de cette région, que Samir Amin a justifié, le 23 janvier dernier, à la surprise de nombre de ses partisans, son soutien à l'opération Serval au Mali⁷.

Les véritables objectifs de Serval

Moins de quatre semaines après le début de l'intervention militaire hexagonale, son succès paraît complet: la prise des principales villes du Nord a été rapide et un seul militaire français y a trouvé la mort?; les pertes civiles et les destructions au sol restent inconnues, vu le black-out médiatique imposé par Paris?; les djihadistes se sont évaporés, fuyant, semble-t-il, les combats?; les responsables maliens ont accueilli les troupes de l'ancienne métropole en libératrices avec un soutien populaire indiscutable?; les représailles perpétrées par l'armée malienne ou les milices d'autodéfense communautaires n'ont pas réussi à entacher le succès de Paris, dont le moindre des miracles n'est pas d'avoir conféré à François Hollande une stature quasi gauloise – selon Le Parisien, l'Opération Serval est approuvée par 75% des sondé-e-s.

Le succès apparent de cette guerre éclair pose cependant une question: n'avait-on pas à dessein surestimé la puissance de feu de ces djihadistes «aguerris» et «lourdement armés», qui ont pris la fuite devant quelque 2000 soldats français? Paris ne s'est-il pas payé le luxe de tenir l'armée malienne totalement à l'écart des engagements les plus délicats, comme la prise de Kidal, investie sans combats? Comment dès lors accrédi-ter l'idée que ces combattants islamistes étaient sur le point de foncer sur la ville charnière de Mopti, au centre du pays, pour s'emparer de Bamako, une capitale de 2 millions d'habitant-e-s qui leur est violemment hostile? Si le pouvoir malien était réputé incapable d'une telle riposte, c'est qu'il ne disposait donc d'aucun soutien populaire, et qu'il aurait fallu en changer. Or, la France, déjà défiée par le putsch avorté du capitaine Sanogo, en mars 2012, ne disposait dans l'immédiat d'aucune carte de rechange. Son engagement, préparé sur le terrain par l'Opération Sabre⁹, dès le mois de septembre, va lui lais-

ser le temps de préparer une «alternative démocratique», sanctionnée par des élections en bonne et due forme.

Version fortement abrégée d'un article de Jean Batou paru dans *solidaritéS* n. 223

- 1 Rapport de février 2006 sur la pauvreté au Mali (2001) du gouvernement malien et du PNUD.
- 2 Fred Lauener (Caritas-Suisse), «Sahel: Les prix grimpent, la pluie manque et la famine s'installe», 28 mars 2012 (www.cath.ch).
- 3 Cité par Jean Suret-Canale, *L'Afrique noire*, t. 1, Paris, Editions sociales, 1964.
- 4 En particulier sur les terres irriguées de l'Office du Niger, un héritage de la colonisation.
- 5 The Oakland Institute, *Comprendre les investissements fonciers en Afrique. Rapport: Mali, 2011* (oaklandinstitute.org).
- 6 Un nombre croissant d'observateurs doutent de l'existence d'une structure centralisée répondant au sigle AQMI (voir notamment Mehdi Tâge, «Vulnérabilités et facteurs d'insécurité au Sahel», *Enjeux ouest-africains*, n° 1, août 2010).
- 7 On pourra lire la prise de position de Samir Amin, et sa critique pertinente par Paul Martial, sur le site Europe.solidaire.org.
- 8 Le 13 janvier, Philippe Duval montrait déjà que le péril islamiste avait été grossièrement surestimé (www.tamoudre.org).
- 9 Depuis deux ans, La France avait déployé des forces spéciales, des hélicoptères et un arsenal significatif au Burkina Faso et en Mauritanie, dispositif renforcé en septembre dernier dans le cadre de l'Opération Sabre.

Formation au cercle restauratif

L'outil de communication non violente est utile pour la résolution des conflits dans un groupe afin de désamorcer les tensions entre les sujets en opposition et de recréer les liens dans le groupe. Il sera plus facile de trouver une solution à l'objet du conflit. Une formation au cercle restauratif est prévue le 8 juin de 14h à 18h à la Maison des Associations 15 rue des Savoises à Genève. Informations et inscriptions (prix 20.- frs) auprès du formateur Michel Monod membre du Mouvement International de la Réconciliation, GSsA et CENAC mmonod@genevalink.ch Tél. 022 7968660

IMPRESSUM

ISSN 1663-5701

Paraît au minimum 4 fois par an.

Impression: Atar S.A., Genève

Maquette: Solidaridad Graphisme, Genève

Mise en page: J. Sommerhalder

Tirage: 4'000 exemplaires

Annexes: Feuille de référendum «halte au durcissement dans le domaine de l'asyle», bulletin de versement

Abonnement: 20.- par an à verser au

CCP 12-11508-2.

Les membres du GSsA sont abonnés d'office.

Articles et lettres: à adresser au secrétariat romand du GSsA, CP 151, 1211 Genève 8

fax: 022 320 69 48, E-mail: gssa@gssa.ch

Prochain délai de rédaction: 15 juin 2013

Pour celles et ceux qui souhaitent aussi nous lire en allemand: <http://www.gsoa.ch/gsoa/zeitung/>. Les articles sont parfois échangés.



Où joindre le GSSA

- **Permanence Service Civil et problèmes militaires:**
tous les mardis de 12h à 14h
au tél.: 022 344 13 81 (Christophe Barbey)
Email: permanence@gssa.ch
Infos complètes: www.gssa.ch/

- **A Genève:**
Secrétariat romand
c/o GSSA Genève
case postale 151
1211 Genève 8
Adresse:
Maison des Associations
15, rue des Savoises (1^{er} étage)
1205 Genève
Tél.: 022 320 46 76 Fax: 022 320 69 48
E-mail: gssa@gssa.ch
Internet: www.gssa.ch
ccp: 12-11508-2

- **A Lausanne:**
GSSA Vaud
Georges Tafelmacher
22, ch. de la Côte
1009 Pully
Tél.: 021 728 65 71
E-mail: etafelacote@hispeed.ch

- **A Berne:**
GSoA Bern
Neubrückstr 17f
Case postale 6348
3001 Berne
Tél.: 031 301 82 09 Fax: 031 302 88 78
E-mail: bern@gsoa.ch

- **A Zürich:**
Secrétariat national
GSoA, case postale 103
8031 Zürich
Tél.: 044 273 01 00 Fax: 044 273 02 12
Internet: www.gsoa.ch

JAB
case postale 151
12111 Genève 8

Talon de commande

Merci de renvoyer avec l'étiquette ci-dessus

Nombre	Description	Couleur	Taille	Prix	Total
	T-Shirt «STOP nouveaux avions de combat» homme	rouge sur noir	<input type="checkbox"/> S <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> L <input type="checkbox"/> XL	Fr. 28.-	
	T-Shirt «STOP nouveaux avions de combat» femme	rouge sur noir	<input type="checkbox"/> S <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> L <input type="checkbox"/> XL	Fr. 28.-	
	T-Shirt «L'armée ça tue, ça pollue, ça rend con»	<input type="checkbox"/> blanc <input type="checkbox"/> noir	<input type="checkbox"/> S <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> XL	Fr. 20.-	
	T-Shirt «Quelle connerie la guerre»	<input type="checkbox"/> blanc <input type="checkbox"/> noir	<input type="checkbox"/> S <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> L <input type="checkbox"/> XL	Fr. 20.-	
	T-Shirt «If war is the answer....»	blanc	<input type="checkbox"/> S <input type="checkbox"/> XL	Fr. 25.-	
	T-Shirt «A bas toutes les armées»	<input type="checkbox"/> blanc	<input type="checkbox"/> S <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> L <input type="checkbox"/> XL	Fr. 20.-	
	T-Shirt «Suisse sans armée», avec la colombe	<input type="checkbox"/> blanc <input type="checkbox"/> rouge	<input type="checkbox"/> S <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> L	Fr. 20.-	
	Drapeaux arc-en-ciel	<input type="checkbox"/> pace <input type="checkbox"/> pau <input type="checkbox"/> salam <input type="checkbox"/> shalom / <input type="checkbox"/> salam-shalom	Fr. 10.- / 20.-		
	Autocollant «L'armée, ça tue, ça pollue...»		Fr. 1.-		
	Briquet «L'armée ça tue, ça pollue, ça rend con!»	<input type="checkbox"/> noir <input type="checkbox"/> blanc	Fr. 3.-		
	Véritable couteau suisse «GSSA»		Fr. 25.-		
	Couteau porte-clés «GSSA»		Fr. 15.-		
	Badge «NON aux nouveaux avions»		gratuit		
	Livre «Quand l'esprit de Genève s'embrase - au delà de la fusillade du 9 novembre 1932», Jean Batou (2012)		Fr. 34.-		
	Livre «La non-militarisation et les pays sans armée: une réalité», C. Barbey (2001)		Fr. 10.-		
	Livre «Aimez vos ennemis», traité de communication non-violente, Michel Monod (2006)		Fr. 20.-		
	Livre «La Suisse sans armes», Roman Brodmann (1975)		Fr. 29.-		
	Bande Dessinée «Léon Coquillard: divisionnaire de l'après 26 novembre» de ZEP (1990)		Fr. 12.-		
	Journal «Une Suisse sans armée» du n. 1 à 96. Numéro(s) _____		Fr. 1.-		
	Frais de port				Fr. 3.-
	Somme totale de la facture				

Adresse si autre qu'imprimée plus haut:

A renvoyer au GSSA, case postale 151, 1211 Genève 8 ou par courriel à materiel@gssa.ch